

Election syndicale TPE 28 nov - 12 dec

VOUS TRAVAILLEZ DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS OU ÊTES EMPLOYÉ À DOMICILE ?



VOTEZ !

POUR ÊTRE MIEUX REPRÉSENTÉ, CONSEILLÉ, DÉFENDU

ÉLECTION SYNDICALE TPE

Sur internet ou par courrier,
du 28 novembre au 12 décembre 2016

